

## SOMMAIRE

**Introduction****1. L'écriture, un rôle de clivage en classes**

- 1.1. Écriture et stratification sociale
- 1.2. Écriture et fonction d'asservissement

**2. La maîtrise de l'écriture, un enjeu de fracture socio-culturelle**

- 2.1. Démocratisation et nationalisation du français écrit
- 2.2. Analphabétisation et enseignement

**Conclusion**

## RÉFÉRENCES

- Balibar, R. (1985). *L'institution française*. Paris : PUF, pp. 148-151.
- Hamon, H. & Rotman, P. (1984). *Tant qu'il y aura des profs*. Paris : Seuil, pp. 24-26.
- Lévi-Strauss, C. (1955). *Tristes Tropiques*. Paris : Plon, pp. 343-344.

## Introduction

Instrument de conservation de l'Histoire et de diffusion des connaissances d'une part, d'asservissement et d'affirmation des inégalités d'autre part, l'écriture, dès son apparition, a profondément modifié les civilisations humaines (Lévi-Strauss, 1955 & Balibar, 1985).

Dans cette note de synthèse, nous nous intéressons d'abord à son influence sur les classes sociales, puis à l'enjeu socio-culturel, éducatif (Hamon & Rotman, 1984), de sa maîtrise sur le territoire français.

### 1. L'écriture, un rôle de clivage en classes

#### 1.1. Écriture et stratification sociale

Pour Lévi-Strauss (1955), **l'écriture joue un rôle fondamental dans la préservation et la diffusion des connaissances**. Elle fonctionnerait comme une mémoire artificielle pour l'humanité. Cette mémoire aurait vocation à permettre aux hommes de mieux gérer leur présent et leur avenir en tirant profit de leurs erreurs passées. Mais ce n'est là que l'un des aspects de l'écriture soulevés par l'anthropologue français. Car outre cet usage positif de l'activité scripturale, Lévi-Strauss (1955) met en évidence que **l'écriture, née dans le sillage de la formation des cités et des empires, a eu des effets sur les civilisations**.

Selon Lévi-Strauss (1955), les cités et les empires ont pour spécificité de réunir un grand nombre d'individus sous un même système politique. Dans ce système, les individus sont divisés en plusieurs catégories. Ils peuvent alors être hiérarchisés en fonction de la famille à laquelle ils appartiennent, de leur métier, de leurs revenus, etc. Cette stratification sociale est cause d'inégalités : **toutes les classes n'ont pas accès aux mêmes privilèges. C'est le cas de l'accès à l'écriture et aux connaissances acquises via la lecture, uniquement accordé à la classe la plus prestigieuse**. Cette scission était prépondérante avant la Révolution de 1789, période à laquelle le **français écrit était scindé en deux : d'une part celui des clercs, hautement instruits, d'autre part celui du peuple** (Balibar, 1985).

#### 1.2. Écriture et fonction d'asservissement

Lévi-Strauss (1955) indique que **l'écriture est un outil de domination**. À l'époque de son apparition, sa pratique n'est pas désintéressée. Elle n'est pas destinée au plaisir esthétique et **sert à insister sur la supériorité de la classe au pouvoir**. Pour Balibar (1985), l'existence de cette classe, opposée à une classe moins instruite, introduit un rapport de force et de compétence entre des gouvernants et des gouvernés. L'expression de ces derniers est notamment limitée car ils ne partagent pas le même français écrit que la classe supérieure. Balibar (1985) fait observer qu'au temps du droit divin et de la communion religieuse, l'acte de communauté des analphabètes passait par un signe de croix au bas des écrits plutôt que par des lettres.

Balibar (1985) note qu'après 1789, le rapport gouvernants/gouvernés change ; la Révolution de cette année débouche sur un projet d'institutions rationnelles avec un effort vers la

démocratisation de l'accès à l'écriture. Lévi-Strauss (1955) explique que l'instruction obligatoire développée au cours du 19<sup>e</sup> siècle n'est qu'une façon, pour le Pouvoir, de renforcer son contrôle sur les citoyen·ne·s. Il indique que cette instruction s'accompagne de l'extension du service militaire et de la prolétarianisation. Selon lui, **l'écriture et son corollaire la lecture ne sont donc qu'un moyen, pour les États européens ici, d'augmenter et de réaffirmer leur influence sur le peuple.**

## 2. La maîtrise de l'écriture, un enjeu de fracture socio-culturelle

### 2.1. Démocratisation et nationalisation du français écrit

Balibar (1985) explique que **la démocratisation d'après la Révolution de 1789 conduit à un changement du statut de la langue française écrite.** Cette dernière **passse de l'état de langue du Pouvoir à celle du peuple.** Il s'agit d'une révolution linguistique car cela aura un impact sur la généralisation de l'apprentissage de la langue française orale. La nationalisation du français écrit s'effectue par le transfert de la pratique scripturale par des privilégiés à la collectivité nationale. Cela participe à accroître le taux d'alphabètes. Ce sera présenté comme un vecteur de modernité. La France est alors unifiée sous une même langue qui se déclare purement nationale. L'école primaire devient monolingue, tandis que le secondaire est plurilingue.

**Le monolinguisme et le plurilinguisme continuent, malgré la démocratisation, à creuser les inégalités.** Balibar (1985) note que l'universalité verticale qui rassemble toutes les classes sociales sur un même pied d'égalité est mise à mal par l'universalité horizontale. Cette universalité horizontale, traduite par des études longues pour les classes avantagées et courtes pour les autres, donne en effet accès à un savoir plus étendu à certains individus. Ce sont ceux dont les familles sont aisées et instruites, et donc favorisées. Hamon & Rotmano, (1984) font remarquer que ces avantages doivent être couplés à un environnement familial et socio-culturel propice pour que l'acquisition des compétences soit facilitée.

*In fine*, comme le soulignait Lévi-Strauss (1955), **la démocratisation et la nationalisation du français écrit n'ont pas conduit à une disparition de la stratification sociale et des disparités qui en découlent, mais en ont instauré de nouvelles formes.**

### 2.2. Analphabétisation et enseignement

À l'issue de la primaire, les inégalités persistent et mettent en déroutent les enseignants. À cet effet, l'article de Hamon & Rotmano (1984) apporte un éclairage. Ces auteurs expliquent qu'après cinq années d'école primaire, un quart des élèves ne sait toujours pas lire. Cela se traduit par une entrée au collège sans acquisition préalable de la structure de base de la langue écrite. Les enseignants sont alors confrontés à des élèves pour qui le français est l'équivalent d'une langue étrangère, ce qui nécessite de leur part une adaptation du programme pour une partie de la classe qu'ils dirigent.

**L'alphabétisation peut être présente chez un enfant qui aura suivi toutes les classes de primaire, qu'il soit d'origine française ou immigré.** La recherche de Hamon & Rotmano (1984) montre, en effet, une absence de corrélation entre la présence d'immigrés dans une classe

et le niveau de lecture des élèves de cette même classe. Selon leur étude, les enfants immigrés seraient même plus performants : ils jouiraient d'un environnement familial plus propice à l'apprentissage grâce à un degré de cohésion fort dans leur famille.

## Conclusion

**L'apparition puis la démocratisation de l'écriture ont conduit à renforcer, chacune à leur manière, l'asservissement du Pouvoir étatique sur les individus, ainsi que les disparités et les inégalités** (Lévi-Strauss, 1955 & Balibar, 1985). En outre, le transfert de la pratique du français de l'élite à la collectivité a mené à poursuivre la stratification, mais l'écriture est devenue tant un outil pour diviser les hommes que pour les réunir (*ibid.*). En témoigne l'instauration d'une langue française officielle sur l'ensemble du territoire (Balibar, 1985).

La présence d'un français unique favorise l'unité et tend à faciliter l'enseignement de la langue. Pour autant, **des disparités persistent et reposent toujours sur l'environnement socio-culturel et familial dans lequel baigne l'enfant** (Hamon & Rotmano, 1985). Ces disparités se manifestent notamment par un taux d'analphabétisation élevé sur tout le territoire, et **contraignent l'Éducation nationale et les enseignants à faire preuve d'adaptation et de souplesse** (*ibid.*).

**Mots-clés** — analphabétisation ; démocratisation de l'écrit ; écriture ; enseignement de la langue ; langue écrite ; stratification sociale.